

COMMUNE DE MANHAY

AVIS

Il est porté à la connaissance des Administrés que le règlement d'ordre intérieur relatif à l'école fondamentale de Manhay a été approuvé par le Conseil communal en séance du 25 juin 2018.

Ce règlement peut être consulté par la population au Secrétariat de l'Administration communale pendant les heures d'ouverture des bureaux.

Manhay, le 29 juin 2018.

Par le Collège :

La Directrice générale,  
S. MOHY

Le Bourgmestre,  
P. DAULNE

